



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Amputation des moyens alloués à l'enseignement agricole public

Question écrite n° 4176

Texte de la question

Mme Mathilde Feld appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la baisse significative des moyens alloués à l'enseignement agricole public et son impact sur la filière agricole française. Selon des informations du SNETAP-FSU, début 2025, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine a annoncé la suppression de 5 500 heures de dotation globale horaire (DGH). À l'échelle nationale, ce sont 28 830 heures de DGH qui seraient supprimées. Cette réduction devrait entraîner la disparition de 45 équivalents temps plein (ETP) au niveau national, dont 25 affectant directement les établissements publics agricoles. En Nouvelle-Aquitaine, l'enseignement agricole public perdra pour sa part 8,5 ETP. Plus précisément, le lycée de Blanquefort perdra ainsi 1 100 heures, menaçant une classe de BTS viticulture-oenologie, tandis que le lycée de Bourcefranc devra fusionner des classes de première bac pro avec une réduction de 550 heures. Ces décisions semblent aller à l'encontre des objectifs affichés par le ministère dans le projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture, concernant la formation nécessaire d'effectifs croissants et la transition agricole et environnementale. Elles fragilisent la capacité de l'enseignement agricole à former des professionnels aptes à relever les défis stratégiques du secteur, notamment dans des domaines cruciaux tels que la viticulture, l'ostréiculture, les cultures céréalières et la production laitière. De plus, cette diminution budgétaire est particulièrement incompréhensible alors que le Gouvernement a renforcé les crédits des maisons familiales rurales (+ 12 millions d'euros), accentuant la disparité entre l'enseignement public et privé. Face à ces mesures, elle lui demande de bien vouloir lui exposer les raisons de cette contradiction entre l'objectif annoncé de renouvellement des générations en agriculture ainsi que de leur nécessaire formation pour la transition agricole et environnementale et la réalité des financements accordés à l'enseignement public agricole, amputé de 45 ETP dans ce nouveau budget 2025.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Feld](#)

Circonscription : Gironde (12^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4176

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 885